



Municipalité de Grand-Remous

AVIS **PUBLIC**

Conformément la loi, un avis public est donné par la soussignée, à l'effet que le règlement n° **SQ 2017-0005 de la MRCVG et du n° 2021-006-326 de la municipalité de Grand-Remous** a été adopté lors de la séance ordinaire du 22 novembre 2021.

Quiconque désire consulter ce règlement peut en prendre connaissance en demandant une copie au bureau municipal durant les heures régulières d'ouverture.

Certificat de publication

Je, Nathalie Laviolette, directrice générale par intérim de la municipalité de Grand-Remous, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public aux endroits habituels et sur la page internet de la municipalité, en ce 12^e jour de janvier 2022.

Nathalie Laviolette
Directrice générale par intérim